



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E75480

VALABLE JUSQU'AU 16/12/2023

ÉDITÉ LE 18/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/03/1994

Forme juridique : SARLU

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 1994B00372

Siret : 394 373 906 00038

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2104331

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 339572x1247000/001 399304/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 339572x1247000/001 399304/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : BAUJARD

ZAC DE LA NOUE
COFFERY
77320 CHOISY EN BRIE

Téléphone : 01 64 04 40 83

Portable :

Fax : 01 64 20 43 40

Site Internet :

E-mail : baujard.a@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BAUJARD ALAIN GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante) Mention RGE	17/12/2021
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	06/12/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	06/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.